

# FICHE DESCRIPTIVE DE L'ACTION DE FORMATION

**NIVEAU 2A**

**THÈME 2**

**MODULE 1**

## INTRODUCTION GÉNÉRALE À LA MICRONUTRITION

### CONTEXTE

Dans un contexte où l'importance du statut micronutritionnel dans la prévention et l'accompagnement de troubles est de plus en plus mise en évidence par la science, cette formation sur l'introduction à la micronutrition apporte des solutions concrètes pour optimiser votre pratique clinique.

Délivrée par Anthony Berthou, cette formation s'appuie sur les dernières données scientifiques et intègre une approche rigoureuse et indépendante de tout laboratoire.

Elle vise à :

- Comprendre les fondamentaux de la micronutrition et son intérêt dans l'accompagnement des troubles fonctionnels.
- Maîtriser la réglementation des compléments alimentaires pour un usage éclairé et sécurisé. - Identifier les risques de surdosages ou d'interactions entre micronutriments.
- Intégrer la micronutrition dans la pratique clinique.

Cette formation allie contenus théoriques et outils pratiques pour une application immédiate dans votre activité.



#### PUBLIC VISÉ

Professionnels de santé, de l'alimentation et du sport



#### PRÉREQUIS

Avoir validé le niveau 1 ou avoir un DU nutrition ou micronutrition ou diplôme de diététicien-nutritionniste



#### MODE D'ORGANISATION

Blended learning



#### DURÉE

**5 H 45** Durée estimée avec travail personnel

**2 H 30** E-learning de visionnage

**45MIN** Classe virtuelle



#### NOMBRE VIDEOS

19



#### PRIX ET MODALITÉS

297€ net de taxe \*

\*Cette formation n'est pas éligible au CPF

Un temps de travail personnel sera nécessaire pour bien acquérir les apprentissages transmis. Compter le même temps de travail personnel à fournir en plus des temps de visionnage

# INTRODUCTION GÉNÉRALE À LA MICRONUTRITION

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Comprendre les bases scientifiques de la micronutrition et son rôle dans l'accompagnement des troubles fonctionnels.
2. Intégrer les connaissances en micronutrition dans une approche globale et personnalisée de la prise en charge des patients.
3. Analyser les statuts micronutritionnels des patients à l'aide d'outils d'évaluation clinique.
4. Sélectionner et justifier l'utilisation des stratégies de supplémentation en fonction des données scientifiques disponibles.
5. Appliquer une démarche fondée sur les preuves pour sécuriser et optimiser le conseil en micronutrition en respectant la réglementation en vigueur.

## COMPETENCES VISEES

À l'issue de la formation, le professionnel aura développé les compétences suivantes :

1. Capacité d'analyse des déficits micronutritionnels.
2. Maîtrise des recommandations nutritionnelles et des stratégies de supplémentation adaptées aux besoins individuels.
3. Aptitude à intégrer les données scientifiques et réglementaires dans une démarche clinique fondée sur les preuves.
4. Autonomie dans l'évaluation et la sélection des compléments alimentaires en fonction de leur biodisponibilité, sécurité et efficacité.
5. Compétence en éducation et accompagnement du patient, en intégrant la micronutrition dans une prise en charge globale et personnalisée.

Cette formation s'inscrit dans une approche rigoureuse et pratique, permettant une transposition immédiate des acquis dans l'exercice professionnel.

# INTRODUCTION GÉNÉRALE À LA MICRONUTRITION

## CONTENU DE LA FORMATION

### Introduction

#### Cours 1 : Qu'est-ce que la micronutrition ?

- Définition
- Le marché des compléments alimentaires
- Suffit-il de manger varié et équilibré ?
- Les limites de l'approche micronutritionnelle
  - Principales limites
  - Absence de considération de la matrice
  - Précautions

#### Cours 2 : Réglementation

- Définition et cadre réglementaire
- Dosages autorisés
  - Référentiels
  - VNR
  - DJM
- Les allégations
  - Généralités
  - Allégations nutritionnelles
  - Allégations de santé

#### Cours 3 : Comment intégrer le conseil en micronutrition dans sa pratique professionnelle ?

- L'anamnèse
- Les "indispensables"
- Les critères de choix
- Les outils d'aide à la consultation
  - HoliSané
  - Autres outils

# FICHE DESCRIPTIVE DE L'ACTION DE FORMATION



## INTRODUCTION GÉNÉRALE À LA MICRONUTRITION

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES, SUIVI ET ACTION

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

[www.lanutritionpositive.com](http://www.lanutritionpositive.com)

HEALTH'ACTIV | 6 VILLENEUVE 44390 NORT SUR ERDRE | NUMÉRO SIRET : 809 177 066 00051 |  
 Enseignement à distance en visioconférence et par le biais de supports adaptés au rythme du stagiaire par la plateforme Health'Activ du suivi de la formation par le stagiaire se fera au moyen du fichier d'inscriptions et des rapports de connexion à la plateforme d'e-learning.

Le contrôle par Health'Activ du suivi de la visioconférence par le stagiaire se fera au moyen du rapport de connexion de la plateforme utilisée pour réaliser les classes distancielles.

#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours vidéo et supports de formation écrits, accessibles pendant un an.

Classes virtuelles de 45 mn (une par module) destinées aux échanges entre les stagiaires et le formateur pour répondre aux éventuelles questions soulevées lors du visionnage des cours théoriques.

#### MOYENS ET/ OU OUTILS PÉDAGOGIQUES

Les supports de cours (pdf et vidéo) sont accessibles via la plateforme LEARNY BOX, via l'espace personnel du candidat. Nous vérifions avant chaque inscription l'action de formation que le stagiaire dispose du matériel nécessaire à la réalisation de la formation (Ordinateur ou tablette, connexion internet stable, écran avec système audio et caméra).

#### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

En amont de la contractualisation, l'intéressé a accès via le site internet [www.lanutritionpositive.com](http://www.lanutritionpositive.com) aux thématiques de la formation et à ses modalités.

- Pour les professionnels l'accès à l'espace apprenant débute 5 jours après validation de l'inscription. L'accès au contenu sera effectif à réception du paiement et au retour de la convention de formation signée.
- Pour les particuliers accès à l'espace apprenant 5 jours après validation de l'inscription. L'accès au contenu sera effectif à la réception du paiement et à réception contrat de formation signé.

#### INTERVENANTS

Les supports de formation ont été conçus et réalisés par Anthony Berthou, nutritionniste et son équipe de professionnels de la nutrition. Les visioconférences et les classes présentiels optionnelles sont animées par Anthony Berthou et potentiellement par d'autres professionnels experts de la santé, du sport et de l'alimentation en cas de besoin spécifique.

#### SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation délivrée pour chaque module.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Questionnaire d'évaluation des connaissances en amont de l'action de formation par un questionnaire de positionnement.
- Questionnaires d'évaluation des acquis au cours de la formation
- Recueil des appréciations du stagiaire à la fin de l'action de formation

# FICHE DESCRIPTIVE DE L'ACTION DE FORMATION



## INTRODUCTION GÉNÉRALE À LA MICRONUTRITION

### ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D.5211-1 et suivants du code du travail) HEALTH'ACTIV peut proposer des aménagements (technique, organisationnel et/ou pédagogique) pour répondre aux besoins particuliers des personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation mobilise des compétences externes (centre de Ressources Formation Handicap Nouvelle-Aquitaine...) et les dispositifs ad-hoc (Accea, Epatech...) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.

### INDICATEUR DE RÉSULTAT EN DEVENIR (ESTIMATION DÉBUT 2025)

- **Indicateur 1** : % de formations réalisées en totalité
- **Indicateur 2** : % de personnes ayant obtenu leurs certifications
- **Indicateur 3** : Taux satisfaction global

### CONTACT PÉDAGOGIQUE, ADMINISTRATIF ET HANDICAP

Référent pédagogique : [info@lanutritionpositive.com](mailto:info@lanutritionpositive.com) / Anthony Berthou

Référent administratif et handicap : [info@lanutritionpositive.com](mailto:info@lanutritionpositive.com)